

DELBERGHE Fleurimond Joseph, Tisserand

Fils de **DELBERGHE** Charles Henri Désiré Joseph (°1826), Tisserand, filiation certaine, et de **BEULQUE** Marie Victoire Joseph (°1827), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Charles et Marie.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 44 ans et 43 ans.

Né le (ce) 24/11/1870 à Neuville-en-Ferrain (59), Bethléem.

Décédé le 03/06/1918 à Arles (13), Beaussan ¹ à l'âge de 47 ans.

¹ Note : ou à Bausseuq en Gironde (probablement une mauvaise ré écriture de Bausseny) selon le jugement rendu le 25 février 1921 à Tarascon, et transmis le 4 avril 1921 à Arles

Disparu le 3 juin 1918 victime de l'explosion (Dépôt de munitions à Bausseny)

Source : , Fiche militaire.

141
à dix heures du matin, Jean-Desiré pour Phastou. lemay, Maire
et officier de l'état-civil de la commune de Neuville-en-Ferrain,
canton de Courcay-nord, arrondissement de Lille, département
du Nord, en comparu Charles Henri Désiré Joseph Del-
berghe, âgé de quarante-quatre ans, Français, né et demor-
cilié en cette Commune, lequel nous a représenté un enfant du
sex masculin, né ce matin à cinq heures, en sa demeure
située en cette commune au Bethléem, de lui déclarant ce de son
épouse Marie-Victoire-Joseph Beulque, âgée, ménagère,
âgée de quarante-trois ans, née et domiciliée en cette com-
mune, et auquel il a déclaré vouloir donner le pré-
nom de Fleurimond Joseph. Lesdites déclarations, Apri-
sentation ont été faite en présence de Pierre Nuytont, âgé
de quarante-quatre ans, et de Jean Vandenberghe, âgé de
quarante-trois ans, tous deux témoins, domiciliés en cette
commune. Les deux témoins ayant déclaré ne pas savoir si-
gnifier, nous avons signé le présent acte avec le comparant après
lecture faite.

Nom : *Delberghe*
 Prénoms : *Germond* Surnom : _____
 Numéro matricule du recrutement : *4463*
 Classe de mobilisation : *1890*

ÉTAT CIVIL.
 Né le *24 novembre 1870*, à *Neuille-en-Ferrain*, canton de *Couvaing Nord*, département de *Nord*, résidant à *Neuille-en-Ferrain*, canton de *Couvaing Nord*, département de *Nord*, profession de *ouvrier*
 fils de *Charles Henri Joseph* et de *Marie Victoire Pauline*, domiciliés à *Neuille-en-Ferrain*, canton de *Couvaing*, département de *Nord*
 N° *276* de tirage dans le canton de *Couvaing Nord*.

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Propre au Service
 Compris dans la _____ partie de la liste du recrutement cantonal (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'état, décorations, etc.)
*Parti le 14 novembre 1890, service au corps de quinqué du régiment d'infanterie n° 2557. Soldat de 2^e classe le 23 janvier 1891. Soldat de 1^{re} classe le 16 août 1893. Envoyé en congé le 12 septembre 1894 en attendant son passage dans la réserve de l'armée active.
 Certificat de bonne conduite accordé de Couvaing) avis ministériel n° 42.63 du 6 décembre 1904.
 Déclare décidé le 3.6.1918 (date de deux mois par l'Autorité judiciaire) par le Tribunal de Characron en date du 25.9.1921. Allé pour la France (avis du corps du 2.9.1921)
 Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1894*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SÉRIE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Sous-divisions de région.	D'habitation ou de résidence.
<i>14-9-18</i>	<i>Stout</i>	<i>Stout</i>	<i>6</i>
<i>rué 26</i>	<i>Cruy 17</i>		

ÉPOQUE À LAQUELLE L'INDIQUE EST PASSÉ DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération du service militaire.
<i>1894</i>	<i>1894</i>	<i>1894</i>	<i>1916</i>	
<i>1894</i>	<i>1894</i>	<i>1894</i>	<i>1916</i>	

1 Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1890.
2 L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas eu un drapeau.
3 Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourner.
 Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 1 de la loi du 10 août 1899.)

adhésion Com. Hon. 3: B. V. le 29/10/18

Le Gaulois du 5 juin 1918 donne le chiffre de 100 tués et cinquante blessés :

LA CATASTROPHE DE BEAUSSAN

Cent morts et de nombreux blessés

Au sujet de l'explosion de Beaussan, que nous avons annoncée hier, les autorités militaires de Marseille communiquent la note suivante :

L'explosion de Beaussan a malheureusement fait un grand nombre de victimes : une centaine de tués et une cinquantaine de blessés. La plupart de ces derniers étant soignés à leur domicile ou dans des lieux éloignés, il est difficile de savoir quel est leur nombre exact. On ne le connaîtra que dans quelques jours.

On ne saura également que plus tard, par les témoignages des survivants, la cause exacte de la catastrophe ; cependant, on peut affirmer déjà que toute idée de malveillance doit être écartée.

Parmi les victimes se trouvent le capitaine Devaux, commandant d'armes du dépôt de Beaussan, et le lieutenant Dancelin, qui ont reçu la Légion d'honneur. L'adjudant Freycinet a reçu la médaille militaire, mais il a succombé à ses blessures.

L'incendie étant éteint et tout danger étant écarté, les travaux de déblaiement sont poussés activement.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **DELBERGHE**

Prénoms **Florentin Florentin Joseph**

Grade **2^e Classe**

Corps **145^e R. 7^{al} Infanterie**

N^o **10337** au Corps. — Cl. **1890**

Matricule. **4463** au Recrutement **de Lille**

Mort pour la France le **3^{juin} 1918**

à **Bausseux Gironde**

Genre de mort **Disparu**

Mort pour la France

Né le **24-11-1870**

à **Beuville en Ferrain** Département **Nord**

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le **25 Février 1921**

par le Tribunal de **Carascon**

acte ou jugement transcrit le **4 Avril 1921**

à **Arles (B^{ches} du Rhône)**

N^o du registre d'état civil

534-708-1921. [26434.]

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

[Retour à l'accueil](#)